

SMEPS

Beauvais, le 12 mai 2023

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE ANDEVILLE
Place de la République
60570 ANDEVILLE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le : jeudi 27 avril 2023 à 10h26
Unité de gestion		00146477		par : L02
Installation	UDI	0410	SMEPS	Type visite : D2
Point de surveillance	P	000078	ANDEVILLE	Commune : ANDEVILLE
Localisation exacte		P 000000109	CENTRE VILLAGE	
			RUE DE LA ROUVRAYE	

inférieure supérieure inférieure supérieure

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : D2

Code SISE de l'analyse : 00146622

Référence laboratoire : H_CS23.2390.1

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS					
Chlorure de vinyl monomère	<0,2 µg/L		0,50		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de mesure du pH	12,1 °C				
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES					
Acrylamide	<0,10 µg/L		0,10		
Epichlorohydrine	<0,05 µg/L		0,10		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,3 unité pH			6,50	9,00
FER ET MANGANESE					
Fer total	<5 µg/L				200,00
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU					
Benzo(a)pyrène *	<0,0025 µg/L		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,0025 µg/L		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,0025 µg/L		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,0025 µg/L		0,10		
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,0025 µg/L		0,10		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0025 µg/L		0,10		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Antimoine	<0,5 µg/L		10,00		
Cadmium	<0,5 µg/L		5,00		
Chrome total	0,5 µg/L		50,00		
Cuivre	0,07 mg/L		2,00		1,00
Nickel	130 µg/L		20,00		
Plomb	5,1 µg/L		10,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Nitrates (en NO3)	39,1 mg/L		50,00		
Nitrites (en NO2)	<0,010 mg/L		0,50		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION					
Bromoforme	<1,0 µg/L		100,00		
Chlorodibromométhane	<1,0 µg/L		100,00		
Chloroforme	<1,0 µg/L		100,00		
Dichloromonobromométhane	<1,0 µg/L		100,00		
Trihalométhanés (4 substances)	<1,0 µg/L		100,00		

PLV : 00146477 page : 2

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00146477)

Eau d'alimentation non conforme aux limites de qualité en vigueur pour le paramètre nickel. Cette teneur en nickel n'est représentative que pour le point d'utilisation d'eau concerné et non pour l'ensemble du réseau de distribution. Il est demandé de remédier à la situation de non-conformité constatée. En attendant, il est conseillé de ne pas utiliser cette eau pour des usages alimentaires sans avoir réalisé un écoulement préalable dans le bâtiment concerné.

Pour le Directeur Général de l'ARS et par délégation,

L'ingénieure d'études sanitaires



Marion MINOUFLET